

Atelier sous régional de l'Afrique Centrale sur la  
gestion des catastrophes et l'intégration des  
plans des télécommunications d'urgence dans  
les plans de gestion des catastrophes

## **COMPTE RENDU DES PAYS – CAS DU CAMEROUN**

**FOTINDONG FONZOUK Cornelius,  
MSc, Telecommunications Engineer,  
Chief of Service for Emergency Telecommunications,  
Ministry of Posts & Telecommunications,  
Yaounde, Cameroon  
Email: fonzok@yahoo.com**

# SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- METHODOLOGY
- DEROULEMENT DE L'ETUDE
- DOCUMENT SUR L'ETAT DES LIEUX DES TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE
- CONCLUSION

# INTRODUCTION

- Il y a un an à Kigali j'ai déroulé la démarche que le Cameroun avait 'préparé pour l'élaboration du Plan National des Télécommunications d'Urgence. Cette démarche présentait le processus en deux phases :
  - 1<sup>ère</sup> phase : Étude sur l'état des lieux des télécommunications d'urgence au Cameroun ;
  - 2<sup>ème</sup> phase : Élaboration du Plan National des Télécommunications d'urgence du Cameroun.
- Nous avons commencé ce processus et la première phase est en cours de finalisation telle que présenté ci-dessous.

# METHODOLOGIE

- identification des parties prenantes des télécommunications d'urgence ;
- réunion de lancement du Projet ;
- préparation des Questionnaires ;
- atelier de préparation de la collecte de données ;
- collecte de données ;
- analyse des données recueillies ;
- examen des textes législatifs et réglementaires sur les télécommunications d'urgence ;
- élaboration du document sur l'état des lieux des télécommunications d'urgence au Cameroun.

# IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES AUX TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE

- les institutions étatiques en charge de la gestion des catastrophes;
- les organisations et organismes nationaux et internationaux impliqués dans la gestion des catastrophes;
- les administrations et structures des secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel.

# REUNION DE LANCEMENT DU PROJET

- Environ 90% des parties prenantes identifiées ont été représentées à cette réunion qui a servi de cadre pour :
  - expliquer aux uns et aux autres les objectifs, la méthodologie de mise en œuvre et les attentes du projet;
  - identifier le nombre de sites à visiter par structure;
  - impliquer toutes les parties prenantes dans la réalisation du projet.

# QUESTIONNAIRES (1)

- Les questionnaires visaient à faire ressortir entre autres :
  - Les ressources de télécommunications d'urgence disponibles au Cameroun ;
  - L'état de fonctionnement des équipements de télécommunications disponibles ;
  - Les besoins en ressources de télécommunications d'urgence ;
  - Le niveau de collaboration des différents acteurs du Plan National de Contingence en identifiant les points forts et les faiblesses ;
  - La procédure de gestion et de coordination des réseaux de télécommunications d'urgence opérationnels ;
  - Le circuit d'information entre les acteurs majeurs du Plan National de Contingence ;
  - Les rôles et les fonctions des structures et organisations qui contribuent au développement des télécommunications d'urgence ;
  - Les besoins en bandes de fréquence ;
  - Les besoins en formation ;
  - Les projets prioritaires à mettre en œuvre.

# QUESTIONNAIRES (2)

- Les catégories des questionnaires :
  - questionnaire destiné aux fournisseurs de services d'urgence ;
  - questionnaire destiné aux administrations, organisations nationales et internationales impliquées dans la gestion des catastrophes et des situations d'urgence ;
  - questionnaire destiné au régulateur des télécommunications ;
  - questionnaire destiné aux opérateurs de télécommunications ;
  - questionnaire destiné aux autorités de transport aérien ;
  - questionnaire destiné aux autorités de transport maritime ;
  - questionnaire destiné aux structures de surveillance des risques naturels.

# ATELIER DE PREPARATION DE LA COLLECTE DE DONNES

Il était question de :

- sensibiliser les parties prenantes sur la collecte de données afin que des dispositions soient prises au niveau de chaque structure pour accueillir les équipes de collecte ;
- former les enquêteurs à la collecte de données ;
- examiner et valider les questionnaires ;
- recenser les structures ou sites à visiter dans le cadre de l'enquête ;
- mettre en place des équipes de collecte.

# SENSIBILISATION EN VUE DE LA COLLECTE DE DONNEES

- La sensibilisation en vue de la collecte de données a été faite à travers :
  - des correspondances adressées aux parties prenantes par le Ministre d'État, Ministre des Postes et Télécommunications les informant de la descente sur le terrain des enquêteurs ;
  - des correspondances des autorités des parties prenantes vers leurs structures déconcentrées, les informant du passage des équipes de collecte de données.
  - En dehors des correspondances, le groupe de travail chargé du suivi de la réalisation de ce projet a eu à travailler en équipe en utilisant tous les moyens de communications tels que le téléphone et l'Internet.

# DEROULEMENT DE L'ETUDE (1):

## LES INSTITUTIONS ETATIQUES EN CHARGE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
  - Direction de la Protection Civile ;
  - Réseau autonome de communication qui couvre tous les services de l'administration territoriale.
- Ministère de la Défense ;
  - régions militaires ;
  - Gendarmerie Nationale ;
  - Corps National des Sapeurs Pompiers.
- Ministère de la Santé Publique ;
  - les Délégations Régionales de la Santé Publique ;
  - le Service d'Aide Médicale d'Urgence ;

# DEROULEMENT DE L'ETUDE (2):

## LES INSTITUTIONS ETATIQUES EN CHARGE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

- Délégation générale à la sûreté nationale ;
  - la Division et les services de transmission ;
  - les équipes spéciales d'intervention rapide ;
  - les Groupements Mobiles d'Intervention ;
  - les Commissariats de Sécurité Publique ;
  - la Compagnie de Sécurisation des Diplomates ;
  - le Groupement Spécial d'Opération.

# DEROULEMENT DE L'ETUDE (3):

## LES INSTITUTIONS ETATIQUES EN CHARGE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

- Ministère des Transports ;
  - la Direction de la Météorologie ;
  - les structures de transport aérien (Autorité Aéronautique, Aéroport International de Nsimalen, Aéroport International de Douala, Aéroport International de Garoua) ;
  - les structures du transport maritime (Autorité Portuaire Nationale, Port Autonome de Douala).
- Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;
  - l'Institut National de la Recherche Géologique et Minière ;
  - l'Institut National de Cartographie.
- Ministère des Affaires Sociales.

# DEROULEMENT DE L'ETUDE (4):

## LES ORGANISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES IMPLIQUÉES DANS LA GESTION DES CATASTROPHES

- Organisations nationales :
  - la Croix Rouge camerounaise ;
  - les ONG.
  
- Organisations internationales :
  - Les agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, UNHCR, OMS) ;
  - Autres organisations internationales (Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), le Comité International de la Croix Rouge (CICR)).

# DEROULEMENT DE L'ETUDE (5):

## LES SECTEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'AUDIOVISUEL

- le Ministère des Postes et Télécommunications ;
- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- les opérateurs de télécommunications (CAMTEL, ORANGE Cameroun, MTN Cameroon) ;
- les fournisseurs de service Internet.
- Les structures du secteur de l'Audiovisuel qui ont été visitées sont celles de la Cameroon Radio Television (CRTV).

# DOCUMENT SUR L'ETAT DES LIEUX DES TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE

- ELABORATION DU DOCUMENT SUR L'ETAT DES LIEUX DES  
TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE

# CONCLUSION

- Il est important de noter que les activités des télécommunications d'urgence doivent être continues et non une fois pour tout. La catastrophe peut survenir à tout moment de la journée, à n'importe quel jour de l'année et autant de fois que possible.
- Les technologies des télécommunications quant à eux évoluent très rapidement. Une technologie de pointe d'aujourd'hui peut facilement devenir obsolète dans les cinq ans à venir.
- Ce n'est donc qu'à travers une concertation régulière, une veille continue aux technologies innovantes et une révision constante des plans de collaboration, que les télécommunications peuvent véritablement être mises au profit de la prévention et la gestion des catastrophes./-

**FIN**

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**

**!!!**